

BOURSE DE RÉDACTION

1 bourse de 3 500 \$ (maîtrise)

1 bourse de 5 000 \$ (doctorat)

OBJECTIF DE LA BOURSE D'EXCELLENCE

Permettre aux étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat, peu importe leur université d'attache, mais dirigés par un chercheur régulier du CICC, de se consacrer à temps plein à la rédaction, afin de déposer leur travail de fin d'études (par exemple: mémoire, thèse, travail dirigé, etc.) dans un court délai. La date limite de dépôt du travail de fin d'études est le **vendredi 28 août 2020**. Le candidat ayant déjà reçu une bourse de rédaction du CICC ou de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, au cours du même cycle d'étude, ne peut appliquer pour cette bourse.

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le [formulaire récapitulatif](#) dûment rempli;
- Une lettre de présentation signée (incluant vos coordonnées complètes et courriel) – une page maximum;
- Le projet de recherche et son titre (démonstration du lien de ses travaux avec les problématiques de la criminologie) – une page maximum;
- Un calendrier de réalisations et un échéancier;
- Une lettre d'appui du directeur de recherche (chercheur régulier au CICC) attestant :
 - que le candidat terminera selon toute probabilité son travail de fin d'études au cours du trimestre visé par la bourse;
 - qu'il en est à la période de rédaction;
 - que la bourse est nécessaire pour permettre d'accélérer la rédaction.
- Une copie des notes obtenues dans votre programme actuel;
- Un court CV, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

ENGAGEMENTS

- Effectuer le dépôt initial de son travail de fin d'études au plus tard le **vendredi 28 août 2020**;
- Fournir un bref rapport au CICC en vue d'une parution dans le CICC-hebdo et sur le site internet du CICC - maximum un mois après le dépôt;
- Présenter les résultats de leur projet dans le cadre des conférences-CICC.

VERSEMENT DE LA BOURSE

- Un montant de 2 500 \$ au niveau maîtrise et 3 500\$ au niveau doctorat sera versé au début du projet;
- Les sommes retenues seront versées aux bénéficiaires sur réception au CICC de la preuve du dépôt du travail de fin d'études et du rapport évoqué dans la section ENGAGEMENTS.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Maîtrise

- Rendement académique aux cycles supérieurs (30% de la note globale)
- Qualité du projet (25%)
- Évaluation des aptitudes du candidat par le directeur de recherche (20%)
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès) (15%)
- Rythme de progression dans les études (10%)

Doctorat

- Rendement académique aux cycles supérieurs (30% de la note globale)
- Qualité du projet (20%)
- Évaluation des aptitudes du candidat par le directeur de recherche (20%)
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès) (20%)
- Rythme de progression dans les études (10%)

DÉPÔT DU DOSSIER

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF**, à genevieve.riou@umontreal.ca
- Le dossier doit être envoyé au plus tard le **mercredi 8 avril 2020 à 16h00**;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Veillez noter que les concours du CICC et de l'École de criminologie sont indépendants. Vous pouvez donc déposer votre dossier aux deux départements si vous êtes éligible. Toutefois, les deux comités se consultent pour ne pas octroyer deux bourses à la même personne.

